

Braccio, Nadia

De: pascale lavoie [pascalelavoie@videotron.ca]
Envoyé: 20 janvier 2014 14:31
À: Greffe
Objet: option de retrait des compteurs intelligents d'Hydro Québec

À qui de droit,

Objet : compteur intelligent d'Hydro Québec

Le dossier R -3854 ph.2 portant sur l'option de retrait.

Je suis citoyenne de la rive sud de Montréal et je désire informer la régie que :

- Je suis en désaccord sur les frais punitifs qu'implique de choisir un compteur « non communicant »
- effet sur mon budget : Je n'ai pas les moyens de payer ces frais supplémentaires, car je gagne un salaire annuel modeste.
- Un compteur numérique, communicant ou pas, va augmenter les frais d'électricité de 20 à 30 % par le simple fait que ce type de compteur est capable de comptabiliser tout départ de moteur, (tarifs différenciés)

ce que le compteur à roulette ne peut pas faire. Je ne peux pas me permettre ces frais additionnels.

- Le compteur numérique risque de produire une électricité sale, dangereuse pour la santé; je n'ai pas les moyens financiers de me permettre une expertise pour me protéger de cette pollution électrique.
- Je désire garder mon compteur à roulette (électromécanique) sans frais punitifs.

Hydro Québec est une société d'état dont le mandat est de gérer une ressource naturelle qui appartient à la collectivité.

Je pense qu'hydro Québec a perdu de vue son mandat et se comporte comme une société privée, dont l'unique but est de faire des profits.

Sa façon de faire via des cie de sous traitance privées telle que Cap Gémini Québec, nous laisse penser qu'il y a probablement du '' graissage de patte '' derrière ces gros contrats très lucratifs.

Nous vivons dans une aire de corruption, donc il est certain que ces gros contrats qu'hydro a octroyée à des cie de sous traitance privées soulève des inquiétudes quant à la rentabilité réelle de ses contrats pour hydro.

Effectivement, ce n'est pas la collectivité qui sortira gagnante de tout ça, mais plutôt les cie de sous traitance qui gagneront beaucoup d'argent, alors que les contribuables eux vont voir leur factures d'électricité augmenter significativement et injustement.

Car il faudra bien que ces contrats là se paient.

Notre richesse au Québec c'est notre eau et notre électricité, alors les citoyens Québécois devraient pouvoir en profiter et bénéficier de tarifs d'électricité peu coûteux, puisque la ressource appartient à la collectivité.

Hydro Québec est une société rentable à l'heure actuelle, donc pourquoi vouloir modifier une formule qui fonctionnait très bien avec des tarifs raisonnables ?

Les citoyens ont l'impression de vivre dans une république de bananes ou tout est décidé d'avance et où la voix des citoyens n'est jamais tenue en compte.

Personne ne veut de ses nouveaux compteurs, mais personne ne veut payer les frais punitifs de l'option de retrait non plus, car pour les gens ordinaires ça représente des sommes importantes.

Il faudrait permettre à ceux qui le désire de conserver leur compteur actuel à roulette et sans frais.

Pascale Lavoie

3600 Boul Gaetan Boucher

St-hubert, PQ

J3Y 7S3